

■ Rencontre Moyen terme ■ 2014-2018

Attractivité et dynamiques économiques des territoires Quels nouveaux besoins de connaissance statistique ? 27 juin 2013

SYNTHESE

La rencontre « [Attractivité et dynamiques économiques des territoires](#) », organisée dans le cadre de la préparation de son moyen terme 2014-2018 s'est tenu le 27 juin. Elle a réuni près de 200 utilisateurs et producteurs de statistiques venus de collectivités territoriales ou d'organismes locaux mais également d'organismes professionnels ou de mouvements associatifs, plus de la moitié d'entre eux faisaient connaissance pour la première fois avec le Cnis.

Jean-Pierre Duport ouvre la journée en remerciant le Conseil régional d'Île-de-France de son soutien et, en insistant sur l'importance pour la statistique publique de se construire pour et avec les acteurs publics, en particulier dans ce contexte du moyen terme 2014-2018 du Cnis qui orientera les besoins prioritaires pour les 5 années à venir. Il évoque certaines attentes ressortant déjà des entretiens préalables à cette Rencontre : une plus grande **capacité de la statistique à s'adapter** aux besoins nouveaux, comme par exemple une **appréhension des effets territoriaux de la contribution financière de l'État**, un meilleur **accompagnement des utilisateurs** dans l'usage des indicateurs existants -parfois méconnus- surtout lorsqu'ils sont multi-sources, un **accès facilité aux données détenues par les collectivités locales**.

Pierre-Yves Geoffard, président de séance et de la commission services publics et aux publics, et de la commission du Cnis a rappelé l'intérêt pour l'action publique de s'intéresser aux trajectoires des individus qui permet d'affiner l'analyse des inégalités. De même, le creusement des inégalités ne se forme pas de la même manière dans tous les territoires. L'enjeu pour la statistique publique est de s'adapter à plusieurs évolutions technologiques et juridiques qui permettent d'ouvrir de nouveaux champs pour la statistique publique : l'usage des données administratives, l'accès aux données fiscales, et aussi, **la géolocalisation** qui est d'un apport essentiel dans ce domaine.

L'**accessibilité et la qualité des services publics**, thème de la première table ronde, est **un des facteurs de l'attractivité** d'un territoire et il s'agit pour les acteurs locaux et nationaux de veiller à répondre aux besoins de tous les types d'usagers, notamment handicapés. Caroline Larmagnac de la Datar, et Mireille Cholley, avec l'expérimentation en cours à Pôle Emploi « [+ de services au public](#) », ont montré l'utilité de l'approche, au niveau des territoires enclavés comme dans le cadre des zones urbaines : la mutualisation de services offerts par les opérateurs, et la dématérialisation démultiplient l'offre de services. Au-delà de la localisation, il s'agit aussi d'identifier les « **lignes de services** » réellement offertes, et **les temps d'accès à ces équipements**. Pour anticiper la demande, surtout en zone touristique, il s'avère nécessaire de disposer d'une **mesure des populations réellement présentes** sur un territoire, tout en prenant en compte les problèmes culturels et cognitifs de certains usagers.

L'intérêt de la connaissance des infrastructures de transport et de la géolocalisation des données a été exposé par Antonio Gonzalez-Alvarez de l'agence d'urbanisme de Bordeaux. Il s'agissait, dans le cadre d'un schéma de cohérence territoriale (Scot), de rechercher comment améliorer **l'accessibilité à des lieux de centralité** (coexistence de plusieurs types de services et commerces) pour réduire en temps et en distance les déplacements. Les difficultés relevées au cours de ce diagnostic, portent sur le manque de **précision géographique des services pour**

déterminer les lieux de centralité et la localisation fine de l'emploi local. En matière de **connaissance des déplacements**, les besoins concernent les **motifs de déplacements** (loisirs, achats...), mais aussi **les distances et le temps réels des déplacements** en tenant compte des transports en commun, en modes doux (covoiturage et véhicules non motorisés..) et de leurs infrastructures. Adrien Friez, du SOeS, indique que **la construction d'une base nationale sur les transports en commun est cours**, en collaboration étroite avec le Certu¹.

L'[accessibilité aux services de soins](#) est un exemple qui joue particulièrement sur l'attractivité d'un territoire. Pour connaître leur localisation, des bases données médico-administratives (soins de ville et établissements de santé) ont été utilisées, couvrant ainsi l'ensemble du territoire. Pour remédier aux limites des indicateurs usuels, un **indicateur d'accessibilité potentielle localisée** (APL) au niveau de chaque commune a été développé, croisant distance et disponibilité du service. Il est mis ainsi en lumière des disparités qui peuvent ne pas apparaître par l'observation de zonages définis (bassins de vie). A l'issue de son exposé, Nathalie Fourcade de la Drees, précise qu'il **serait utile de développer l'usage de ces outils au niveau infra-communal dans le cadre de la politique de la ville.**

Il ressort en outre de ces présentations et des débats qui ont suivi, que la **cartographie**, joue un rôle, permis par la géolocalisation des données, favorable à la négociation entre acteurs grâce à la donnée qui est objectivée. Par ailleurs, il serait également utile de considérer, sur ce thème, davantage **les zones urbaines défavorisées**. De plus, les acteurs publics soulèvent le besoin de s'adapter à certaines spécificités qui nécessitent également de disposer de statistiques **en matière de foncier et de qualité du logement.**

Le rôle économique de l'action publique locale et/ou nationale, abordé lors de la deuxième table ronde, a un effet structurant fort sur les dynamiques et le développement économique territoriaux. Or, comme l'indique Laurent Davezies, alors que le poids des budgets publics, y compris sociaux, est en haut de l'agenda depuis 2011, on ignore les effets et mécanismes territoriaux que peuvent engendrer telle ou telle mesure fiscale ou de restriction de dépenses. Il demeure un fort déficit **d'évaluation et d'études sur les effets territoriaux des interventions publiques dans les territoires, sous toutes leurs formes** (transferts, subventions, investissements, aides, subventions...), faute d'informations statistiques. Les territoires les plus fragiles dépendent de façon importante de la redistribution nationale.

Les collectivités locales jouent également un rôle économique important rappelle, Marc Fesneau, élu local et représentant l'Adcf, aussi bien en matière d'emploi que d'investissements locaux, avec des effets d'entraînement sur des secteurs comme le bâtiment par exemple. Elles jouent également un rôle d'accompagnement du développement, de coordinateur, dans un contexte d'interactions institutionnelles renforcé par les évolutions à venir issues de l'acte III de la décentralisation. Une meilleure connaissance des interventions des différents niveaux de collectivités locales permettrait de savoir s'il y a synergie ou concurrence de la part des acteurs locaux.

Dans le contexte de la baisse dramatique de l'investissement public constatée ces dernières années dans les pays de l'OCDE, il est d'autant plus utile de se doter **d'outils de connaissance qui permettent de favoriser la coopération et la synergie entre les niveaux national et local et, entre niveaux locaux**, explique Joaquim Oliveira Martins, chef de la division qui porte la réflexion du [comité des politiques de développement territorial à l'OCDE](#). Il s'agit d'une part de pouvoir **disposer de données territorialisées sur les dépenses des administrations centrales** pour analyser leurs cohérences territoriales notamment, de **ne pas ignorer que les nombreuses petites régions contribuent plus à l'économie nationale que les quelques grandes régions** et qu'il y a lieu de s'intéresser à la gouvernance des espaces décentralisés surtout lorsqu'ils sont très fragmentés comme en France. Et, enfin, reconstruire l'espace en **zones fonctionnelles** donne une autre vision de l'urbain et du rural qui permet de suggérer des

¹ Le centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques
Conseil national de l'information statistique

coopérations entre ces types d'espace. Enfin, **le bien-être** au niveau local est aussi considéré comme facteur de développement et d'attractivité.

Arnaud Degorre, de l'Insee Nord-Pas de Calais, rappelle la posture inconfortable de la statistique publique en matière de **connaissance des dépenses territorialisées de l'État** et jusqu'à une date récente de **l'emploi public local**. Pour mémoire, il s'agit de pouvoir avoir : une approche macroéconomique à l'échelle régionale, une connaissance des engagements de l'État à cette échelle dans une perspective d'analyse de la contribution de ces dépenses au développement économique et enfin, un **suivi, pour savoir si l'action publique engagée correspond à ce qui a été annoncé**. Ces attentes correspondent notamment à celles exprimées par l'ARF², par la voie de cette Région. Deux expérimentations ont été effectuées en région Nord-Pas-de-Calais : l'une en collaboration avec la DRFIP³, la seconde porte sur la connaissance de l'emploi public. La première, réalisée sur la base des recommandations [du rapport du Cnis](#), a permis d'obtenir des résultats qui résultent de trois approches : comptable, par voie d'enquête, une approche statistique. La seconde expérimentation a permis d'avoir une meilleure connaissance de l'emploi public -par fonction publique- de mieux saisir la répartition régionale et départementale, de mettre en regard les moyens humains affectés à des services publics et les besoins de la population.

La connaissance des **interdépendances des territoires** est utile à l'action publique selon Patrick Crézé, délégué-adjoint à la Datar II l'a illustré à partir de différentes représentations cartographiques rendant compte d'une vision renouvelée des espaces et des liens qu'ils entretiennent entre eux à différentes échelles. Il évoque ainsi les questions de connexions aux régions européennes, l'enjeu du développement économique des espaces transfrontaliers, le lien urbain-rural pour développer des complémentarités, les coopérations à développer entre systèmes urbains et les besoins de renforcer les écosystèmes d'innovation dans les grandes agglomérations.

Sur ce thème, Jean-Claude Boucherat, président du Cries⁴ Île-de-France, lors de son intervention en ouverture de l'après-midi, a insisté notamment sur le de **mutualisation et de coopération** entre tous types d'acteurs privés et publics pour concevoir des projets servant le développement des territoires et sur la prise en compte de la **qualité de vie** et des relations humaines comme facteur d'attractivité.

De son côté, Jean-Marie Vanlerenberghe, sénateur, président de la commission Territoires du Cnis, et qui a présidé la dernière table ronde portant sur les **dynamiques et interdépendances des territoires** a soulevé la question de la concurrence entre les territoires, sujet qui sera repris ensuite comme réalité à faire évoluer vers la production d'écosystèmes coopératifs favorables à la création de richesse, comme l'expliquait Marc Fesneau le matin, ainsi que Daniel Behar et Alain Even ensuite.

Daniel Béhar et Alain Even ont insisté sur les enseignements qu'apporte l'analyse des interdépendances. Le premier a montré à partir d'une critique des idées reçues sur le Grand Paris, que ce qui fait système ce n'est pas une logique de spécialisation, ni de filières mais celle de fonctions, notamment métropolitaines, qui s'articulent entre elles en fonction de la ressource territoriale présente à proximité. Alain Even, président du Ceser Bretagne, précise qu'en effet il s'agit de **repérer ce qui fait système** en tenant compte de certains flux et réseaux -réseaux d'intelligence, réseaux d'innovation, de la réalité sociale et économique tels les déplacements liés à l'évolution des modes de vie, sans ignorer la mesure de l'innovation sociale. Il s'agit donc de mettre en place des stratégies économiques cohérentes, en jouant à la fois sur la synergie de proximité et la construction de réseaux hors des limites du territoire administré.

² Association des régions de France

³ Direction régionale des finances publiques

⁴ Comité régional pour l'information économique et sociale

Frédérique Lonchambon, CCI France, à partir de l'exemple de l'Opeq⁵, développé en Champagne-Ardenne, qui vise à identifier les besoins de formation par rapport aux besoins des entreprises souhaiterait dans cette optique une amélioration des bases de données existantes sur l'emploi salarié privé au niveau local, son évolution, les défaillances d'entreprises, la « fraîcheur » des données, voire des données sur les chaînes de valeur. Christine Balian renchérit en indiquant qu'une stratégie de développement économique ne saurait se passer d'indicateurs, à un niveau fin permettant d'évaluer l'impact réel sur l'emploi, des aides à la R&D et à **l'innovation pour mesurer le dynamisme des entreprises**. Ce propos est aussi illustré par Ian Smith qui montre, à partir d'une étude européenne menée par l'Espon⁶, que les facteurs d'attractivité, étudiés à partir de l'analyse des flux de migrations résidentielles et touristiques reposent sur la mise en valeur des **atouts d'un territoire** (le capital territorial), auquel s'ajoute la question de l'offre de services et de biens (qualité, disponibilité et coûts), qui contribuent au **bien-être**, favorables à l'intégration dans de bonnes conditions des personnes, autre critère contribuant au développement économique.

Sylvie Marchand, avant de faire la synthèse des besoins exprimés, rappelle que durant le moyen terme écoulé, de **grands progrès ont été réalisés** : géolocalisation (dont l'emploi notamment), enrichissement de la [BPE](#), grâce à la mobilisation de données administratives, indicateurs sociaux départementaux, indicateurs territoriaux de développement durable, indicateurs de suroccupation du logement, mise à jour des zonages d'étude (zones d'emploi, bassins de vie, aires urbaines) et, des expérimentations ont été entreprises sur des domaines peu couverts : dépenses de santé, dépenses publiques.

Pierre Audibert note que les attentes concernent non seulement des données (avec l'idée d'outils « agiles » pour des informations plus « fraîches »), mais aussi un besoin d'accompagnement. Il rappelle, cependant, que de nombreuses informations sont disponibles mais que l'accès de certaines est soumis à la confidentialité des données. Il évoque aussi les contraintes budgétaires mais un effort continu sera fait quant à la mise en forme des données et à l'offre cartographique.

Jean-Pierre Duport clôt la journée en rappelant l'utilité sociale de la statistique publique, du dialogue entre utilisateurs et producteurs pour faire apparaître d'éventuelles lacunes en matière de données ou de méthodes d'analyse qui prennent en compte les spécificités des territoires et leurs interdépendances en insistant sur la nécessité d'une articulation des dispositifs entre national et territorial.

⁵ Observatoire permanent de l'évolution des qualifications

⁶ Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen (Orate, Espon en anglais)

Conseil national de l'information statistique

Commission Environnement et développement durable - 27 juin 2013 - Compte-rendu n° 153/H030